

Émergence Beauvaisis

#Économie de proximité#

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

PREFIGURATION D'UNE DEMARCHE DE PTCE SUR LE BEAUVAISIS

PRESENTATION DE LA DEMARCHE EMERGENCE BEAUVAISIS

Plusieurs acteurs de l'économie de proximité (entrepreneurs, responsables associatifs et habitants du Beauvaisis), en collaboration avec les représentants des entreprises de l'Oise, des acteurs de l'économie solidaire, du département de l'Oise et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, ont lancé une **phase d'émergence** du « Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) du Grand Beauvaisis » dans la perspective de créer de l'activité économique de proximité.

Les principes :

Un POLE doté d'une équipe et d'un lieu, TERRITORIAL, sur le grand Beauvaisis, de COOPERATION, reposant sur une pratique de la coopération pour inventer collectivement des solutions innovantes, ECONOMIQUE avec l'objectif de créer des activités économiques de proximité mises en œuvre par et pour le territoire.

La finalité :

Rechercher des opportunités de créations d'activités et d'emplois sur le Beauvaisis, notamment en matière de circuits courts alimentaires, de mobilité, de nouveaux services à la population et aux entreprises, de gestion de déchets ou encore d'accompagnement des jeunes dans l'entrepreneuriat.

Définitions

*Le Pôle Territorial de Coopération Economique

La loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 reconnaît les PTCE dans son Article 9 :

« Les **pôles territoriaux de coopération économique** sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire*, au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable. »

**L'économie sociale et solidaire (LABO DE L'ESS) :

« Le terme d'Economie sociale et solidaire regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. »

***L'innovation sociale (Institut Godin) :

« L'innovation sociale peut être définie comme la mise en œuvre d'un processus collectif et territorialisé, incluant la participation des bénéficiaires, en vue de réaliser une aspiration sociale ou de répondre à un besoin social non satisfait.

Elle est alors porteuse de changements dans les pratiques des individus ou des organisations, et participe ainsi à l'émergence d'un nouveau modèle de développement territorial et durable. Elle se met en œuvre dans les produits, les services, les organisations... »

La démarche

L'équipe projet s'est donné 5 axes de travail à explorer (qui ne sont pas nécessairement exhaustifs) :

- mobilités durables et solidaires,
- circuits courts alimentaires,
- innovations pour la jeunesse,
- services de proximité,
- gestion locale et durable des déchets du territoire.

La phase de préfiguration du PTCE, conduite de juillet à décembre 2017 a permis de consulter des acteurs du territoire, de soulever des problématiques et d'explorer des pistes de projets à mettre en œuvre.

PROBLEMATIQUES ET PISTES APPORTEES A LA REFLEXION

Cette synthèse présente un relevé sur le territoire du Beauvaisis :

- de problématiques soulevées lors des échanges avec les personnes ressources consultées sur le territoire,
- de pistes d'activité/projets potentiels ou en cours.

Ces relevés d'opportunité sont classés dans les 5 axes de travail identifiés initialement (mobilité, circuits-courts alimentaires, jeunesse, services de proximité, déchets), auxquels se sont ajoutés des projets relevant d'autres thématiques (tourisme, culture...).

MOBILITES DURABLES ET SOLIDAIRES

La mobilité est le 2^{ème} sujet prioritaire, avec celui de l'habitat, dans le cadre de la transition énergétique que la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis souhaite engager. Le plan climat air énergie territorial du Beauvaisis est en cours d'élaboration.

Des constats relevés sur le territoire :

- l'extension du territoire de la Communauté d'Agglomération intensifie les difficultés de mobilité des personnes les plus fragiles :
 - personnes âgées,
 - personnes éloignées de l'emploi, dépendantes de la voiture individuelle pour reprendre une activité professionnelle,
- une faible part modale des mobilités douces, y compris en cœur d'agglomération :

- les acteurs du territoire mobilisés pour encourager la pratique du vélo : Vélovaque, BeauVélo, service Yellow Vélo de la Ville...
- la nécessité d'intensifier la sensibilisation des usagers à l'utilisation de solutions alternatives à la voiture individuelle,
- la création de projets de type « éco-quartiers » : ZAC Vallée du Thérain... devrait encourager la mobilité douce,
- le secteur des transports et de la logistique est pourvoyeur d'emploi, mais manque parfois de candidats (cf. Maison de l'Emploi),
- des connexions à renforcer entre les secteurs de développement de l'agglomération : Pôle Agro-Ressources de l'Institut Lasalle, Aéroport Beauvais-Tillé, Zones d'activités Nord (le Tilloy, Pinçonlieu, le Haut Villé et Beauvais-Tillé : une seule et même grande zone qualitative concentrant 20 % des emplois du Beauvaisis), Zone de Ther et le Cœur de Ville.
- le développement de l'usage de la voiture électrique : de nouvelles pratiques et compétences à développer,
- Un projet de pôle d'échange multimodal autour de la gare ferroviaire, à l'étude (nouvelle gare routière).

Des pistes portées ou proposées par des acteurs du territoire :

- Faciliter l'émergence d'un projet fédérateur : une **plateforme mobilité « emploi-formation »**, reliant l'ensemble des acteurs de la mobilité inclusive : Oise Mobilité, opérateurs de transport en commun (Cabaro délégataire Corolis, SNCF) acteurs des circulations douces (Beauvélo, Vélovaque, Taxi-Vélo...), Mob'60, Tous Mobile, Auto-Ecole Sociale, Le **garage solidaire du Beauvaisis** (projet qui devrait entrer en phase étude), Les partenaires de l'emploi et de la formation : MEF-ML, Pôle Emploi, CD-60, organismes de formation..., Lycée Paul-Langevin (formation mécanique)...
- Saisir l'opportunité de la création du futur pôle multimodal pour expérimenter de nouveaux services, en cœur d'agglomération : logistique du dernier kilomètre,

La livraison du « dernier km » est la plus coûteuse (20 % du coût total de la chaîne) et les transporteurs sont de plus en plus réticents à livrer les centre-villes.

La rareté des friches urbaines et le coût du foncier entraînent un éloignement des espaces logistiques. Les nouvelles solutions technologiques pour la gestion des flottes, l'optimisation des tournées ou le suivi des livraisons connaissent un succès alors que d'autres pistes d'amélioration de l'empreinte écologique comme la mutualisation des moyens ou le report vers des modes non routiers se heurtent à des obstacles psychologiques, culturels ou techniques.

- En zone rurale : expérimenter des solutions de mutualisation et/ou de transport solidaire (expérience des taxis solidaires à Breteuil).

CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

Les constats relevés sur le territoire :

- Un projet de « BIOSpace / BIOfarm » porté par SIME en 2014 peut servir de point de départ à la réflexion : relier la production locale de qualité, notamment en agriculture biologique, avec l'idée d'une diffusion élargie, un lieu de sensibilisation et le développement touristique.

- Une production locale orientée de façon conséquente vers l'Île de France,
- L'opportunité de compléter la filière courte des producteurs (producteurs locaux, regroupés en association sur le Pays de Bray, légumes non conformes, ferme urbaine de Saint-Jean...), jusqu'aux « consommateurs finaux » que sont les établissements de restauration collective :
 - Unité de Production Culinaire de la municipalité de Beauvais,
 - RIA du CD-60,
 - Centre Hospitalier du Beauvaisis,
 - Autres restaurants d'entreprises sur la zone de Ther : ESAT...
 - CROUS UniLasalle,
 - CROUS UPJV,
 - Collèges (CD-60),
 - Lycées (CRHdF), notamment
 - Traiteur Solidaire (Itinér'air),
 - Crèche (Maison de Ther, Belle-Eglise...),
 - Restaurants locaux et solidaires,
 - ...

qui pourrait passer par des **solutions logistiques** et un **atelier de transformation « Légumerie, Conserverie »** localisé sur le territoire (en recherchant une solution de mutualisation pour éviter de supporter un investissement trop lourd). La mise en œuvre d'un tel projet nécessite une réelle animation/coordination de la filière : faciliter les relations entre les producteurs (ferme urbaine de Saint-Jean, autres micro-fermes à créer, association des producteurs du Bout du Bray...). La SCIC Bio d'Ici d'Abord, à Amiens, a pour fonction de structurer la filière, mais elle n'intervient pas pour le moment sur le Beauvaisis.

Sur ce sujet, l'Institut Lasalle peut mobiliser des ressources : enseignants disposant de compétences spécialisées, étudiants en formation « entrepreneuriat »...

- Un projet porté par la ville de Beauvais de cité du maraîchage - ferme-immeuble (hors sol) sur la ZAC Vallée du Thérain, combiné avec le projet de nouvelle implantation du CFA Agricole de l'Oise, Antenne de Beauvais.
- Par ailleurs, si l'idée de créer un lieu physique regroupant des activités d'innovation sociale, une solution de restauration pourrait y être proposée.

Le ministre de l'Agriculture a annoncé en décembre 2017 que l'objectif de 50% de produits bio et locaux dans la restauration collective d'ici à 2022 serait bien inscrit dans la loi.

INNOVATIONS POUR LA JEUNESSE

Des constats ont été relevés sur le territoire :

- L'insuffisance de solutions à proposer à des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion, peu utilisateurs des dispositifs classiques,
- L'existence de « chantiers d'activité », permettant une forme d'insertion adaptée à certains profils, constituant une première marche dans un parcours d'accès à l'emploi. Ces initiatives

sont souvent insuffisamment connectées avec les activités d'utilité sociale portées par l'ESS, les structures d'insertion par l'activité économique, les entreprises. Les supports pourraient être mis en cohérence entre eux et de nouveaux supports sont sans doute à imaginer.

- Sur le Beauvaisis, aucun organisme ne centralise les offres et les demandes de stage des 16-25 ans. L'accès à des stages correspondant aux aspirations des jeunes, alors qu'ils sont en recherche de leur orientation, reste difficile et très inégal.
- Des jeunes étudiants (porteurs d'une idée), parfois découragés d'entreprendre (de faire le choix d'une création effective de leur entreprise) faute d'une culture de l'entrepreneuriat et d'un accompagnement adapté (UniLaSalle).
- Un accès au logement difficile pour les jeunes en formation ou en alternance sur l'agglomération.

Parmi les pistes envisageables :

- Sur cet axe de travail, la perspective de créer une « école de la 2^{ème} Chance (E2C) » pourrait mobiliser plusieurs acteurs du territoire : CFA, MES, chambres consulaires, La Ligue de l'Enseignement, l'INFREP, les services de la ville de Beauvais : MAJI, INFREP... L'E2C pourrait être une antenne d'Amiens Avenir Jeunes. Le CFA pourrait louer des salles utilisées régulièrement pour la formation.
- En complément de l'E2C, une action spécifique d'accompagnement et de formation de jeunes pourrait être envisagée autour de la Maison de Ther, basée sur une relation directe avec les entreprises implantées à proximité (un réseau professionnel de proximité, évitant de recourir à un dispositif institutionnalisé).
- La création d'un outil mutualisé pour rendre disponibles les lieux de stage (une base de données sur les offres et demandes de stages),
- Les jeunes en formation (notamment les apprentis du CFA) rencontrent des difficultés pour se loger sur la C.A.B. : un lieu de formation dédié de type « **hôtel d'application** », pouvant offrir de l'hébergement de formation, de l'hébergement événementiel et en partie de l'hébergement d'urgence diffus (réorientation d'hébergés dans le parc privé).

SERVICES DE PROXIMITE

Les constats relevés sur le territoire :

- Une agglomération dynamique et attractive sur le plan économique « *Le premier réseau national de conseil en immobilier d'entreprise, Arthur-Loyd, vient de publier son baromètre d'attractivité. Cette étude est destinée aux entreprises qui recherchent des territoires où installer leur activité. Beauvais se classe au troisième rang en ce qui concerne les agglomérations de taille moyenne (environ 100 000 habitants). Ce classement prend en compte les critères de performances économiques, de capacité d'accueil, de potentiel de croissance, de capital humain, de connectivité et de qualité de vie. Sur les sept agglomérations correspondantes aux critères, Beauvais se positionne derrière Laval (2e) et Angoulême (1re).* »
- L'extension du territoire de la Communauté d'Agglomération, couvrant des zones rurales où les besoins de services peuvent être croissants pour des populations fragilisées :
 - Services à domicile,
 - Accès aux services de santé,

- Livraisons de courses... (en partenariat avec des producteurs ou des GMS proposant un « drive »),
- Comptoirs de proximité,
- Diagnostic des difficultés rencontrées dans le logement (sécurité, consommations d'énergie...) et solutions de dépannage, avant l'intervention de professionnels spécialisés ou d'entreprendre des travaux plus importants.

Le développement des zones d'activité économiques sur le Beauvaisis draine toujours plus de salariés, domiciliés hors agglomération, utilisateurs potentiels de services :

- Le Pôle d'Excellence Agro Environnemental se développe au nord de la ville : création d'emploi sur le site ISAGRI, sur le campus UniLaSalle, création d'un nouveau site AGCO...
- Le CHB emploie 1300 agents, souvent en horaires décalés, sur un site aux marges de la commune où l'offre de commerce/service est quasi inexistante : l'idée de créer une conciergerie a déjà été abordée en comité de direction,
- L'aéroport de Beauvais-Tillé draine à présent 4 millions de voyageurs par an mais pourrait améliorer son image. Des services complémentaires pourraient y être proposés pour « faciliter la vie » des voyageurs en transit : consignes, plateforme de réservation (taxis, hôtels...), renvoi de surplus de bagages...

Un pôle de service équivalent à celui de la Maison de Ther, sur les zones d'activité Nord : Haut-Villé, Pinçonlieu, Beauvais-Tillé... (à terme : 20% des emplois du Beauvaisis).

Par ailleurs, la Maison de Ther pourrait « étoffer » le guichet de service sur son site actuel en développant un panel de services de conciergerie.

Les services qui pourraient être proposés dans le cadre d'une conciergerie solidaire :

Les services pour les salariés (mise en relation avec un réseau de professionnel en optimisant le temps disponible et en facilitant la vie quotidienne) :

- Prise en charge d'objets, vêtements : pressing, cordonnerie, repassage, réparations, dépannage,
- Livraison de produits frais sur le lieu de travail (paniers de fruits et de légumes en circuits-courts), plats préparés,
- Organisation de la garde d'enfants, du soutien scolaire,
- Automobile: nettoyage, contrôle technique, maintenance,
- Organisation des services à domicile : ménage, jardinage, maintenance, bricolage...
- Administratif : carte grise, courses, colis...

Les services pour les professionnels (mise en relation avec un réseau de professionnels en optimisant le temps disponible) :

- Accueil, courrier, gestion des déplacements...
- Entretien des locaux et des espaces verts,
- Organisation de séminaires, livraison de plateaux repas.
- Entretien des véhicules professionnels.

La rencontre d'autres opérateurs du service de proximité (CYRIADOM, ADAPH, OPHS...), peut permettre de compléter l'analyse des besoins sur le territoire : développement de la « silver économie », mutualisation, formation...

GESTION LOCALE ET DURABLE DES DECHETS DU TERRITOIRE

La filière de gestion des déchets ménagers est bien structurée sur le territoire. La première exploration ne permet pas vraiment d'identifier des niches d'activité sur lesquelles une réelle plus-value pourrait être apportée tout en s'assurant de tenir des modèles économiques viables. Certains flux de déchets pourraient être mieux valorisés : plastiques, déchets de chantier, déchets fermentescibles, textiles-linges-chaussures... mais les conditions techniques et économiques sont difficiles à réunir.

La nouvelle déchèterie communautaire, dont la création sur la zone d'activité du Haut-Villé est prévue pour 2020, est un équipement structurant qui pourrait permettre de renforcer le réemploi et éventuellement d'ouvrir de nouvelles filières (plastiques souples, polystyrènes expansés, huisseries...). L'initiative en matière de conception et de fonctionnement de cet équipement est laissée aux opérateurs positionnés sur le « *marché public global de performance pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'une déchèterie sur la ville de Beauvais* » passé par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Les opérateurs privés ayant la capacité à porter ce marché pourront faire appel, dans le cadre de leur mission, aux structures de l'ESS, notamment Emmaüs et Les Ateliers de la Bergerette.

Des idées de mutualisation entre structures de réemploi et de réutilisation ont pu être relevées, mais l'échelle territoriale de leur mise en œuvre atteindrait plus probablement le département de l'Oise :

- parcours de formation,
- création d'un outil de massification voire de tri des TLC collectés par les structures de réemploi,
- technicien(s) spécialisé(s) (électroménager, mécanique...) en compétence partagée,
- outil de vente en ligne,
- matériauthèque de réemploi,
- déchets d'éléments d'ameublement professionnels (VALDELIA).

L'échelle départementale paraît d'autant plus pertinente que le nouveau Syndicat Mixte des Déchets de l'Oise (SMDO) paraît disposé à s'engager dans une politique volontariste de soutien aux acteurs du réemploi et de la réutilisation.

La filière des déchets professionnels paraît plus porteuse dans l'immédiat, dans la mesure où les organisations professionnelles apportent de nouvelles pistes, au profit de leurs ressortissants :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie souhaite s'investir dans l'organisation des filières dont bénéficieront ses ressortissants,
- La CAPEB a proposé aux structures de réemploi d'expérimenter des solutions de collecte/valorisation de déchets du BTP.

La démarche Emergence Beauvaisis peut s'appuyer sur le retour d'expérience de PTCE portant des innovations techniques, économiques et organisationnelles en matière de gestion des déchets : PTCE F2EI à Florange et PTCE Tri-Vallées, ainsi que l'entreprise d'insertion Tri Papyrus en Vendée.

Parmi les filières qui sont explorées sur leurs territoires respectifs et à l'échelle inter-régionale :

- déchets industriels banals, en flux diffus, auprès d'entreprises de plus de 10 salariés, générant des flux de déchets en mélange (hors déchets dangereux), notamment les 5 flux tertiaires (déchets bureautiques, collecte papier et destruction de documents confidentiels). Il ne s'agit pas d'entrer en concurrence avec les opérateurs industriels mais d'investir des créneaux sous-occupés en proposant des formules adaptées sur mesure (tri sur site avec accompagnement, location de petites presses...),
- huiles alimentaires usagées collectées en vue de produire un lubrifiant (équipements de motoculture, décoffrage...),
- huisseries : déconstruction de portes et fenêtres (constitution en cours d'un réseau de 15 plateformes de déconstruction au niveau national),
- tri et valorisation des plastiques collectés en déchèterie (9 fractions différentes : collecte séparée au sol et sur chaîne, conditionnement et revente),
- valorisation du contenu des bennes tout-venant de déchèterie (chaîne de tri de déchets industriels banals en petite installation en vue de produire un combustible solide de récupération valorisable en cimenterie),
- polystyrène expansé : prestation mobile de broyage et compactage.

Un consortium d'opérateurs du Beauvaisis (prestataire déchets, chambres consulaires, acteurs de l'ESS...) pourrait s'investir dans l'une ou l'autre de ces filières.

Le contexte réglementaire encourage à évoluer sur ces filières :

- Décret n°2016-288 obligation du tri 5 flux au 1^{er} juillet 2016 : déchets de papier/carton, métal, plastique, verre, bois (tous les producteurs et détenteurs de déchets – entreprises, commerces, administrations, collectivités...),
- Bio-déchets :
 - Depuis le 1er janvier 2012, les producteurs ou détenteurs d'une quantité importante de biodéchets ont l'obligation de les trier et de les faire valoriser dans des filières adaptées (telles que le compostage ou la méthanisation). Depuis le 1er janvier 2016, les professionnels produisant plus de 10 tonnes par an de biodéchets, et de 60 litres par an pour les huiles sont concernés. Il s'agit principalement d'entreprises d'espaces verts, de la grande distribution, des industries agroalimentaires, des cantines et restaurants, des marchés, petites surfaces de distribution alimentaire.
 - La généralisation du tri à la source est prévue d'ici 2025 pour tous les producteurs de déchets en France, y compris les particuliers (chaque citoyen devra alors avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles).

QUESTIONS TRANSVERSALES

Vers un Pôle de l'ESS, Tiers-Lieu...

Le sujet de la mutualisation de locaux pourrait intéresser plusieurs acteurs du territoire : SIME (250 m²), Synergie Activ'/Garage Solidaire et Plateforme de Mobilité Emploi-Insertion, Itinér'Air, APSLO, Il suffit de... [**Tiers-Lieu, Pépinière des associations et des entreprises**] un Tiers-Lieu permettant d'accueillir du public et d'exercer des activités de production...

- Ex CMP du CHI rue du 8 mai 1945 « Tanit » (Emmaüs) : hôtel d'application, E2C...

- Ex-Pouponnière départementale Croix-Rouge : hôtel d'application, E2C...
- Centre de formation de l'INFREP (Champs Dolents) avec cuisine d'apprentissage et restaurant d'application, dont l'utilisation pourrait être optimisée,
- Recherche de locaux pour un Garage solidaire,
- Recherche de lieux de production « Fermes Urbaines ou micro-fermes » réparties sur le territoire de l'agglomération...

D'autres idées

D'autres idées relevées au cours des entretiens :

- Etudier l'opportunité de compléter l'offre d'insertion sur le territoire du Beauvaisis par la création d'un **Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)** :
 - renforcer le lien avec les entreprises,
 - disposer d'une étape supplémentaire dans le parcours d'accès à l'emploi (plus proche de l'emploi).

Un GEIQ est un collectif d'entreprises, piloté par ses adhérents. Il regroupe des entreprises qui parient sur le potentiel de personnes en difficulté d'accès à l'emploi pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, en organisant des parcours d'insertion et de qualification.

- Etendre le dispositif « **Opér'Acteur** » à l'étude sur le Pays de Bray sur le Beauvaisis à articuler avec des ateliers d'auto-réhabilitation (Itinér'Air) et l'expérience ECO-HABITAT sur le Compiègnois.
- Proposer une offre de service alternative orientée sur la rénovation des logements : beaucoup de situations restent sans réponse en raison des coûts ou de l'indisponibilité des artisans.
- Production de modules de logements de type « Tiny House » en haute qualité constructive :
 - Solutions de logement d'urgence ou de dépannage,
 - Logements mobiles à vocation touristique.
- Développer l'offre de services de type « éco-tourisme », autour de pôles structurants :
 - Pôle Saint-Paul/Saint-Léger en Bray (Parc Saint-Paul, Parc des Félines, Colombier, Avenue Verte Paris-Londres...),
 - Séjours de tourisme : L'agence réceptive des territoires riverains de l'Avenue Verte London-Paris a le projet de créer et de commercialiser des séjours qui accompagnent les voyageurs à l'intérieur des territoires riverains de l'Avenue Verte London-Paris.